

Les Echos du C.E.

Communiqué spécial

Les élections du collège cadre d'Avril 2006 ont été annulées en février dernier par le Tribunal de Grande Instance de Vanves.

Par conséquent, seuls quelques élus non cadres restent en poste pour continuer comme ils le peuvent à maintenir les activités du Cet Région Parisienne.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toutes les gênes éventuelles et vous remercions de votre compréhension.

Les assistantes du Cet.



Site Internet : www.cetrp-steria.com